



INFO PRESSE – CGSS REUNION – 08/06/2020

Modalités d'accueil du public

Afin de faciliter le traitement de vos dossiers en cette période de crise sanitaire, la CGSS vous invite à faire vos démarches en ligne.

*Demande de Complémentaire Santé Solidaire ? Demande d'attestation de droits ?
Demande de carte vitale ? Demande de retraite ? Effectuez le paiement de vos cotisations ? ...*

Connectez-vous à nos services en ligne (listés ci-dessous).

Pour toutes demandes, n'hésitez pas à nous envoyer un message/email depuis votre espace personnel.

La CGSS de La Réunion s'engage à vous répondre dans les 72h.

Vous rencontrez des difficultés pour faire vos démarches en ligne ?

La CGSS de La Réunion vous accueille sur RENDEZ-VOUS.

Comment se déroule l'accueil sur rendez-vous ?

ETAPE 1 : LE RENDEZ-VOUS TELEPHONIQUE

Dans la plupart des cas, vos demandes peuvent être traitées par téléphone et vous n'aurez pas à vous déplacer.

Pratique et efficace, le rendez-vous téléphonique c'est l'assurance d'être appelé à l'heure et au jour fixés ; vos démarches sont plus faciles et votre conseiller traite plus efficacement votre dossier !

L'objectif est de faciliter vos démarches et de répondre à vos besoins de manière simple et efficace, sans que vous n'ayez besoin de vous déplacer, tout en assurant votre sécurité et celle de nos agents, et limitant ainsi tout risque sanitaire.

ATTENTION : Lorsque la CGSS vous appelle, le numéro qui s'affiche est 36 46, 39 60, 39 57 ou NUMERO MASQUE.

ETAPE 2 : LE RENDEZ-VOUS EN ACCUEIL

Si le rendez-vous téléphonique n'est pas suffisant, un rendez-vous pourra toujours vous être proposé dans l'un des **accueils de la CGSS ré-agencés dans le respect des mesures sanitaires sur Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul ou Saint-André.**

Le jour du Rendez-vous : Arrivez au moins 5 minutes à l'avance, apportez une pièce d'identité et les pièces justificatives que le conseiller CGSS vous aura indiquées par téléphone.

Pour vous protéger et protéger les autres, le port du masque est obligatoire. Merci de venir avec votre masque.

PRECISION ACCUEILS PHYSIQUES :

Nos accueils en Espace Libre-Service restent fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Pour prendre rendez-vous, contactez nos conseillers.



- > Depuis votre espace personnel sur www.ameli.fr
- > Par téléphone au **36 46**⁽¹⁾ - du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 15h, le vendredi de 8h à 12h



- > Depuis votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr
- > Par téléphone au **39 60**⁽¹⁾ - du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 15h



- > En vous connectant sur www.contact.urssaf.fr
- > Par téléphone au **39 57**⁽²⁾ - du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 15h



- > Par mail : contact.reunion@secu-independants.fr
- > Par téléphone au **36 98** - du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 15h (appel gratuit)

AGRICULTEURS :



- > Par mail : info.nsa@cgss.re
- > Par téléphone au **0262 40 33 25** - du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h

(1) Service 0,06€/min + prix appel (2) Service 0,12€/min + prix appel (3) Service gratuit + prix appel

Vous pouvez également *déposer une demande écrite sur papier libre* dans l'une de nos boîtes aux lettres présentes sur nos sites d'accueil habituels. Merci d'indiquer vos nom, prénoms, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale ou numéro de cotisant et l'objet de votre demande de rendez-vous (en une ou deux lignes maximum). **Nous nous engageons à vous recontacter dans les 48h** (jours ouvrés).



Contact Presse :

David JOURLIN

06 92 02 21 86 // david.jourlin@cgss.re